

Courrier n°129/2024

**Mesdames et messieurs
les membres du conseil municipal**

Lamastre, le 28 août 2024

Dossier suivi par : M. Olivier MAZAT

Objet : Réunion du conseil municipal en date du 2 septembre 2024

Réf : Articles L 2121-7, L 2121-10 et L 2121-11 du code général des collectivités territoriales

P.J. : Un modèle de pouvoir

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 15 avril 2024

Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil municipal le lundi 2 septembre 2024 à 20h30 à la mairie de Lamastre, avec comme ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 15 avril 2024.
- Lecture, conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT), des décisions 2024-13 à 2024-19 prises par le maire en application de la délibération n°2020-012.
- Délibération n°2024-42 portant approbation de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU).
- Délibération n°2024-43 portant attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des belles calandres.
- Délibération n°2024-44 portant création d'un emploi permanent d'agent polyvalent de maintenance des bâtiments.
- Délibération n°2024-45 portant approbation de la convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités.
- Délibération n°2024-46 prenant acte du premier rapport relatif à l'artificialisation des sols.

- Délibération n°2024-47 prenant acte du rapport annuel du délégataire du service public de l'eau au titre de l'année 2023.
- Délibération n°2024-48 prenant acte du rapport annuel du délégataire du service public de l'assainissement collectif au titre de l'année 2023.
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, l'expression de ma parfaite considération.



Jean-Paul VALLON,
Maire de LAMASTRE
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Ardèche

Copie(s) : Chrono
Elus
DGS